

Jeudi 27 août 2020

La Ville de Rouen met à nouveau des masques à disposition des Rouennais.es

Dans le contexte sanitaire actuel, la priorité est de protéger les habitants en limitant au maximum le risque sanitaire lié à la pandémie. Cela se traduit par des mesures préfectorales ou municipales, telles que le port du masque dans les zones les plus fréquentées, la mise en place de centres de dépistage gratuit sans ordonnance, le renforcement de la communication pour sensibiliser au respect des gestes barrières. En mai dernier, la Ville de Rouen avait mis à disposition des masques en tissu. Afin de lutter contre le risque d'une seconde vague pandémique, la nouvelle équipe municipale a décidé de mettre à nouveau à disposition des masques, notamment pour les plus fragiles et les plus démunis.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : « *La crise sanitaire n'est malheureusement pas derrière nous. Face au risque de reprise de la pandémie, nous avons souhaité agir rapidement pour protéger les Rouennaises et les Rouennais. Oui, porter un masque peut être pénible. Mais mieux vaut être masqué que reconfiné.* »

Concernant la mise à disposition de masques, plusieurs mesures ont été prises :

- Dans le cadre de la rentrée, la Ville de Rouen met à disposition des Rouennais qui n'en disposeraient pas des masques de protection en tissu réutilisable. Il suffit pour cela de se rendre à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou des mairies annexes pendant les horaires d'ouverture à compter du vendredi 28 août 2020, muni d'une déclaration sur l'honneur indiquant le nombre de membres du foyer, ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Horaires sur : <https://rouen.fr/contacts> ;
- Les 800 personnes inscrites au printemps dernier dans le cadre du Plan d'Alerte Solidarités Seniors (PASS) de la Ville, dispositif qui permet aux Rouennais de 65 ans et plus d'être contactés en cas de canicule, de grand froid ou de pandémie, recevront par courrier dans les prochains jours, à leur domicile, un masque de protection en tissu réutilisable ;
- La Ville de Rouen accompagne, par l'intermédiaire de son CCAS, les associations qui œuvrent dans le champ des solidarités, auprès des personnes fragiles et en difficulté en leur fournissant des masques ;
- La Métropole Rouen Normandie a commandé 2200 masques à fenêtre plastique qui seront distribués aux communes (au prorata de leur population) pour leurs écoles et crèches municipales. Ces masques seront destinés à certains adultes travaillant dans les crèches et écoles municipales, au contact d'enfants dont le port du masque « classique » par l'adulte peut constituer un frein à l'apprentissage et aux interactions sociales ;
- Un stock stratégique de masques FFP2 et chirurgicaux a été constitué par la Ville. Comme elle l'a déjà fait ces derniers mois, la Ville pourra doter en liaison avec l'Agence Régionale de Santé, les professionnels de santé qui en auraient besoin en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.